

Page Besoin d'aide

Vous avez des questions ? Toutes les réponses sont ici !
En cas de doute, appelez Céline et Adèle au 02.51.59.36.28.

1. Réservation

- 1.1 Capacité hébergements
- 1.2 Véhicules
- 1.3 Taxes de séjour
- 1.4 Annulation Réservation
- 1.5 Animaux

4 En Hébergement

- 4.1 La mobil-home et son emplacement
- 4.2 Les draps, couettes...sont-ils fournis ?
- 4.3 Télévision
- 4.4 Climatisation
- 4.5 Kit bébé
- 4.6 Barbecues
- 4.7 Départ

2 Paiement

- 2.1 Payer son séjour
- 2.2 Paiement du solde
- 2.3 Chèques Vacances
- 2.4 Aide Vacaf

3 Camping

- 3.1 Horaires d'arrivée et de départ
- 3.2 Caution
- 3.3 WIFI
- 3.4 Animations
- 3.5 Club Enfants
- 3.6 Maillot de bain
- 3.7 Barrières du camping
- 3.8 Situation
- 3.9 Services

1.1 Capacité d'hébergement

Q : Combien de personnes maximum peuvent-être acceptées par hébergement ?

R: Pour des raisons de sécurité et d'assurance, le nombre de personnes maximum autorisées dans les mobil-homes ne doit pas être dépassé. La capacité maximale de nos emplacements et mobil-homes est de 6 personnes.

Lors de votre réservation vous devez impérativement mentionner les noms, prénoms et âges de tous les occupants (bébé compris). Si vous avez omis de mentionner une personne, merci de nous contacter au 02.51.59.36.28

Q : Un bébé est-il considéré comme une personne ?

R: Un bébé est effectivement considéré comme une personne à part entière.

1.2 Véhicules

Q : Combien de véhicules sont autorisés par réservation ? Où se stationner ?

R: Un seul véhicule est autorisé par emplacement.

Vous avez la possibilité de stationner le second véhicule sur le parking du camping.

1.3 Taxes de séjour

Q : Qu'est-ce-que la taxe de séjour ?

R: La taxe de séjour est collectée pour le compte des communes et peut être augmentée d'une taxe additionnelle départementale. La taxe de séjour par jour et par personne de 18 ans et plus est de 0.61 centimes.

1.4 Annulation Réserve

Q : Comment annuler une réservation ?

R: Si vous avez souscrits à l'assurance annulation / interruption de séjour proposée par le camping, référez-vous à la brochure explicative.

Si vous n'avez pas souscrits à l'assurance annulation / interruption de séjour, les modalités d'annulation sont indiquées dans votre contrat, au paragraphe « conditions générales de location ».

1.5 Animaux

Q : Les animaux sont-ils acceptés ?

R: Nous acceptons les chats et les chiens (hors catégories 1 et 2). Le poids maximal de votre animal de devra pas excéder 12 kilos. Le chien devra être tenu en laisse dans le camping. Aucun chien ne doit rester seul dans l'hébergement. Les animaux autorisés devront être tatoués ou pucés. Vous devrez vous munir du carnet de vaccination à jour et régler un supplément.

2.1 Payer son séjour

Q : Comment payer son séjour ?

R: Vous avez la possibilité de régler votre séjour par carte bancaire, chèque bancaire, virement bancaire, chèque vacances ANCV et espèces.

Q : Comment dois-je procéder pour un règlement par carte bancaire, chèque ou virement ?

R: Si vous avez choisi le règlement par carte bancaire, vous pouvez nous contacter au 02.51.59.36.28 et nous ferons le prélèvement par téléphone directement (Vente A Distance).

Si vous avez choisi un règlement par chèque, merci de l'adresser à l'ordre du « Camping Domaine des Salins » à l'adresse suivante :

CAMPING DOMAINE DES SALINS 43 Chemin du Quart du Matelot 85270 SAINT HILAIRE DE RIEZ

Si vous avez choisi un règlement par virement, vous trouverez nos coordonnées en bas de votre devis.

2.2 Paiement du solde

Q : A quel moment devez-vous payer le solde de votre réservation ?

R: Nous devons réceptionner le paiement du solde de votre séjour au plus tard 1 mois avant le début du séjour.

Q : Comment puis-je régler mon solde ?

R : Si vous avez fait votre réservation en ligne : vous recevrez un mail 1 mois avant votre arrivée vous indiquant de régler votre solde, vous pourrez choisir l'option de règlement de votre choix.

Si vous avez effectué votre réservation par téléphone ou par mail, vous pouvez régler votre solde en carte bancaire (en nous contactant au 02.51.59.36.28), par chèque ou par virement.

2.3 Chèques vacances

Q : Acceptez-vous les chèques vacances ?

R : Oui nous acceptons les chèques vacances. Ils sont à nous faire parvenir par courrier, en recommandé de préférence.

2.4 Aide Vacaf

Q : Etes-vous agréé VACAF ?

R : Oui, le camping est agréé VACAF. Pour effectuer une réservation avec une aide VACAF, merci de nous contacter au 02.51.59.36.28 en vous munissant de votre numéro d'allocataire et de vos coordonnées.

3 CAMPING

3.1 Horaires d'arrivée et horaires de départ

Q : Quels sont les horaires d'arrivée et de départ ?

R: Les horaires d'arrivée et de départ varient selon la période et selon le type d'hébergements.

En basse saison : Avril, Mai, Juin et Septembre

Pour les mobil-homes : arrivée à partir de 11h et départ jusqu'à 16h pour les courts séjours.

Arrivée à partir de 14h30 et départ jusqu'à 10h pour les séjours à la semaine et les longs séjours.

Pour les emplacements de camping : arrivée à partir de 14 h de 12h et départ jusqu'à 12h.

En saison : Juillet et Août

Pour les mobil-homes : arrivée à partir de 14h30 et départ jusqu'à 10h

Pour les emplacements : de 14h30 à 12h

Q : Que faire si vous arrivez en dehors des horaires indiqués ?

R: En cas d'arrivée avant l'heure prévue, présentez-vous à la réception et nous vous indiquerons la marche à suivre.

En cas d'arrivée tardive, informez-nous au préalable et nous vous indiquerons la marche à suivre.

3.2 Caution

Q : Pourquoi une caution est-elle demandée ?

R: Une caution par mobil-home vous sera demandée à votre arrivée ou lors de l'envoi de votre contrat signé. Le montant est de 250 € pour les éventuels dommages et 50 € pour l'éventuel ménage. La caution vous sera restituée la semaine suivant votre départ après état des lieux en présence du responsable. Si le ménage n'a pas été réalisé, la caution de 50 € sera encaissée.

La caution peut être effectuée par chèques bancaire, dans ce cas prévoir une enveloppe timbrée pour le retour ; ou bien par carte bancaire, celle-ci sera enregistrée dans le logiciel de gestion du camping, puis supprimée après état des lieux de sortie, en présence d'un responsable. Pas d'enveloppe timbrée dans ce cas.

3.3 Wifi

Q : Le Wifi est-il présent dans le camping ?

R: Le Wifi est présent en couverture totale du camping. Un forfait de 2 €/jour - 8€/semaine -15€/ 2 semaines sera demandé si vous souhaitez y accéder. Vous pourrez réserver votre forfait dès la réservation ou lors de votre arrivée ou à tout moment pendant votre séjour.

3.4 Animations

Q : Quelles sont les animations proposées dans le camping ? A quel période débutent-elles ?

R: Retrouvez toutes les animations proposées par le camping sur notre site dans la rubrique, www.domainedessalins.com/animations-camping-vendee
Les animations sont effectives uniquement en Juillet et Août.

Q : Les animations en journée sont-elles gratuites ? Faut-il s'inscrire ?

R : Oui les animations en journée sont gratuites sauf pour le tournoi de pétanque (4 € pour les adultes et 2.50 € pour les enfants).
Les inscriptions sont à faire au préalable à la réception si cela est mentionné dans le programme d'animations.

Q : Et pour les animations en soirées ?

R : Les soirées comme le karaoké, soirée dansante, concert, spectacle sont gratuites et sans inscriptions.
Pour la soirée loto, l'achat des cartons se fait en début de soirée : 2 € le carton, 5 € les 3 cartons et 10 € les 7 cartons.
Les repas à thème sont payants et sur inscription au snack-bar.

3.5 Club enfants

Q : Le Club Enfant est-il payant ? A quel période est-il effectif ?

R: Le club enfant est gratuit, certaines activités nécessitent des inscriptions au préalable. Celles-ci pourront se faire dès votre arrivée au camping, après le pot d'accueil du dimanche.
Le club enfant est effectif en Juillet et Août.

3.6 Maillot de bain

Q : Les shorts de bain sont-ils autorisés dans les piscines ? Les bonnets sont-ils obligatoires ?

R: L'accès à la piscine est réservé aux personnes en slip ou boxer de bain, maillot une ou deux pièces, à l'exclusion de toute autre tenue. Les bonnets de bain ne sont pas obligatoires.

3.7 Barrières du camping

Q : Quelles sont les heures des barrières d'accès ?

R : Les barrières sont ouvertes de 7h à 23h.

Le terrain de camping est accessible en voiture grâce au badge qui vous est fourni lors de votre enregistrement à la réception. Si vous arrivez après la fermeture des barrières, nous vous demandons de stationner votre véhicule sur le parking visiteurs à l'entrée du camping et de vous rendre à pied jusqu'à votre emplacement.

Pour rappel :

La vitesse dans l'enceinte de l'établissement est limitée à 10 km/h et la circulation est strictement interdite entre 23h et 7h, pour la sécurité et le respect du sommeil de chacun.

La circulation à pied ou à vélo est autorisée à toute heure.

3.8 Situation du camping

Q : Y a-t-il un bus pour aller en ville ?

R : En juillet et août, la Navette « La Littorale » dessert Saint-Hilaire-de-Riez, St-Jean-de-Monts et St-Gilles-Croix-de-Vie. L'arrêt « Les Becs » est situé à 400 m de l'entrée du camping. Son tarif est de 0.50 € par trajet.

Q : Où se trouve la plage ?

R : La plage se trouve à 800 m du camping. Elle est accessible à pied (environ 15 minutes). Les clients du camping bénéficient d'un accès par la forêt depuis le camping, par les pistes cyclables ou en voiture (environ 3 min, parking gratuit à l'entrée).

C'est une plage très adaptée aux familles, équipée d'un poste de secours e Juillet et en Août.

3.9 Services

Q : Que prête le camping ?

R : Nous prêtons à la réception : aspirateur, fer à repasser, bouilloire, sèche-cheveux, baignoire pour bébé et des raquettes de ping-pong (balles de ping-pong en vente à 0.50 € l'unité).

Q : Proposez-vous une billetterie ?

Oui, nous proposons des billets à tarifs réduits pour : Atlantique Toboggan, Le Grand Parc du Puy du Fou (réservation au minimum 72h à l'avance), Planète Sauvage, l'Île d'Yeu et Explora Parc.

Rendez-vous sur notre page billetterie : <https://www.domainedessalins.com/camping-saint-hilaire-de-riez-billetterie>

Q : Disposez-vous d'une laverie ?

Oui, 3 machines à laver et 2 sèche-linges sont à disposition dans la laverie du camping 24h/24. Les jetons sont à vendre à la réception au tarif de 4.50 € l'unité.

4 HEBERGEMENT

4.1 Le mobil-home et son emplacement

Q : Est-il possible d'installer une tente à côté du mobil-home ou sur un emplacement ?

R: Lors de la location d'un mobil home, il est obligatoire de demander au préalable à la réception du camping s'il est possible d'installer une petite tente en lieu et place de la voiture. Pour des questions de sécurité et d'assurance, le camping se réserve le droit de refuser la tente à côté du mobil home.

Dans tous les cas, le camping refusera systématiquement l'installation d'une tente si le nombre de personnes au total dépasse la capacité du mobil home.

En revanche, vous pouvez louer un emplacement nu, afin d'y installer une tente, en plus de votre location de mobil home.

Q : Est-il possible de choisir un emplacement spécifique ?

R: Selon les disponibilités, vous pouvez choisir un emplacement précis. C'est à confirmer lors de la réservation, de préférence par téléphone. En fonction de votre demande, nous vous attribuerons un hébergement au plus proche de vos souhaits.

Q : Est-il possible de réserver deux mobil-homes côte-à-côte ?

R: Selon les disponibilités, vous pouvez réserver deux mobil-homes côte-à-côte. C'est à confirmer lors de la réservation, de préférence par téléphone.

4.2 Les draps, couettes...sont-ils fournis ?

Q : Les lits sont-ils équipés de couettes et d'oreillers ?

R: Les oreillers et couettes sont fournis dans tous nos hébergements. Nous fournissons également les protèges-matelas ainsi que les protèges oreillers.

Q : Les draps et le linge de toilette sont-ils fournis ?

R: Le linge de toilette et le linge de lit ne sont pas fournis. Cependant, vous avez la possibilité de louer les draps auprès du camping lors de votre réservation. Le tarif est de 12 € par lit et par séjour.

4.3 Télévision

Q : Votre hébergement est-il équipé d'une télévision ?

R: La télévision est incluse dans toutes les locations. Il n'y a pas de coût supplémentaire.

4.4 Climatisation

Q : Votre hébergement est-il équipé d'une climatisation ?

R: Aucun de nos hébergements n'est équipé de la climatisation.

4.5 Kit Bébé

Q : Puis-je louer un kit bébé ?

R : Nous proposons la location de divers équipements pour bébé séparément ou en kit (chaise et lit). Le tarif du kit est de 20 € pour la semaine. Le lit bébé (équipé d'un matelas bébé supplémentaire) est loué individuellement au tarif de 15 € la semaine et la chaise haute : 10 € la semaine.

Le stock étant limité, il sera préférable de le réserver avant votre arrivée.

Pour une question d'hygiène, les draps et les alèses ne sont pas fournis pour le lit bébé.

Nous mettons également à votre disposition gratuitement un local bébé dans les sanitaires.

4.6 Barbecues

Q : Est-il possible d'installer un barbecue sur un emplacement ?

R: Les barbecues ne sont pas autorisés sur les emplacements. Vous avez à votre disposition gratuitement des espaces collectifs pour les barbecues à charbon de bois dans le camping.

Vous pouvez utiliser un petit barbecue électrique sur votre emplacement, en dehors du mobil home et de la terrasse, en respectant les règles de sécurité.

4.7 Départ

Q : Puis-je partir tôt le matin ?

R : Oui. Vous pouvez partir avant l'ouverture de la réception. Attention...pour le respect du sommeil de nos vacanciers, les barrières n'ouvrent qu'à partir de 7h du matin. Si vous souhaitez partir à l'aube, nous vous invitons à laisser votre véhicule sur le parking extérieur et vous y rendre dans le calme à pieds.

Vous devrez cependant prévenir la réception en avance afin que nous vous donnions les indications pour bien organiser votre départ.

Nous vous rappelons que vous êtes responsable de votre location et que l'état des lieux sera donc fait sans votre présence.

La location doit être restituée en parfait état de propreté. Dans le cas contraire, nous serons dans l'obligation de retenir votre caution ménage.

Bonnes vacances au Camping Domaine des Salins !